

Département de l'Yonne

Communauté de Communes

du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2017	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2017	En exercice: 50 Présents : 44 Votants : 49

Séance du 18 décembre 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS (arrivée à 19 h 20), M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER,
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY,
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Frédérique COLAS,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Nouvelle signature du protocole de préfiguration ANRU

Objet : Nouvelle signature du protocole de préfiguration ANRU

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le règlement général de l'ANRU relatif au Nouveau Programme Nationale de Renouvellement Urbain (NPNRU) du 16 juillet 2015,

Vu la délibération en date du 18 décembre 2015, n° HAB/2015/78 qui approuve le projet du protocole de préfiguration du renouvellement urbain de la ville de Joigny,

Vu la signature du protocole de préfiguration le 11 mars 2016,

Vu les plans de financement des opérations figurant en annexe du protocole de préfiguration figurent dans les tableaux ci-dessous :

Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Subvention CDC	Collectivités (CCJ+Ville)
Chef de projet PRU	CCJ	57 500 €	20 000 € (34,78%)	8 750 € (15,22%)	28 750€ (50%)

Libellé de l'opération	Maître d'ouvrage	Base de financement	Subvention ANRU	Subvention Anah	Subvention CDC	Collectivités (CCJ+Ville)
Etude globale sur la CCJ	CCJ	120 000 €	40 000 € (33,33%)	36 000 € (30%)	20 000 € (16,67%)	24 000 € (20%)

Considérant que le protocole de préfiguration doit à nouveau être signé suite à des modifications du document,

Considérant que la date de fin du document a été modifiée afin de percevoir les crédits alloués aux opérations ci-dessus,

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 6 décembre 2017,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de ce protocole, en annexe,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer ce protocole et tout document relatif à ce dossier.



pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de réception
par la Sous-Préfecture : 05/01/2018
Date de publication : 05/01/2018